

d'autant plus contrariant, que l'époque de la traite était à la veille de s'ouvrir. Les Hurons, les Algonquins et les Nipissiriniens ou Sorciers devaient, au dire de Du Vernay, fraîchement arrivé des pays de l'ouest, faire leur apparition à bref délai. Mais, coïncidence heureuse, Guillaume de Caën et les sauvages arrivèrent à Québec presque le même jour, et firent leurs échanges avec la plus grande facilité. Tous les sauvages annoncés n'étaient pas venus. C'est pourquoi de Caën résolut de continuer jusqu'aux Trois-Rivières et même, s'il le fallait, jusqu'à la rivière aux Iroquois, pour compléter ses affaires de traite. Après un voyage de douze jours, de Caën revint à Québec, visita les terres du cap Tourmente et explora l'île d'Orléans et les autres îles adjacentes ; ces terres et ces îles lui avaient été données à titre de gratuité par le duc de Montmorency.

C'est à la fin de l'été de 1624 que Champlain mit à exécution le projet qu'il nourrissait depuis quelque temps déjà de retourner en France.

Hélène Boullé, sa femme, l'accompagna dans ce voyage, pour ne plus jamais revoir le ciel de la Nouvelle-France. Le commandement de l'habitation fut confié à Emery de Caën, entré aussi en charge comme premier commis du magasin. Le 18 août deux navires quittaient la rade de Tadoussac emportant avec eux Champlain, Hélène Boullé, l'ontgravé, Guillaume de Caën, le Père Irénée Piat, le Frère Sagard, J.-B. Guers, M. Joubert et le sieur de la Vigne. A Gaspé, Raymond de la Ralde et le pilote Cananée<sup>1</sup> vinrent grossir la flottille en destination pour la France. Chemin faisant, l'on donna la chasse à un navire rochelais qui, grâce aux ténèbres de la nuit, réussit à s'échapper. La traversée de l'Atlantique se fit heureusement, à l'exception de Cananée que des Turcs capturèrent et amenèrent dans leur pays pour lui faire subir une mort atroce.<sup>2</sup>

1. Guillaume Cananée avait remonté le Saint-Laurent dès l'année 1607, et y retourna tous les ans sans interruption jusqu'en 1620. Cananée avait deux fils : Michel et Jean, navigateurs comme leur père.

2. Le Frère Sagard rapporte ce fait assez au long, mais il est peu probable que les Turcs usèrent d'une aussi grande rigueur à l'égard de Cananée. Les Français ainsi capturés subissaient le joug de l'esclavage jusqu'à ce que des parents, des amis, des religieux de la Merci ou de la Trinité vinssent les racheter. Le Père Dan rapporte qu'en 1635 on évaluait à plus de 30,000 le nombre de captifs de toutes les nations européennes qui avaient été délivrés par les seuls Pères de la Trinité, dits vulgairement les Mathurins.